



# guide

de la  
Petite  
enfance

Place du Château | 14500 Vire  
tél. 02 31 66 16 16 | fax 02 31 66 16 17  
infos@ccas-vire.com | www.ccas-vire.com



©www.so-comm.fr - 02 31 09 28 77



**Naître et grandir à Vire, un enjeu partagé.**

J'ai le plaisir de vous présenter la première édition du guide de la petite enfance. Il a pour objectif de répondre au mieux aux interrogations et préoccupations des futurs et jeunes parents virois.

Ce guide contient les renseignements nécessaires concernant notamment la santé, les démarches administratives et les activités d'éveil et de loisirs favorisant l'épanouissement de l'enfant.

Reconnaître la place du tout-petit, c'est aider les familles à mieux vivre dans une ville accueillante pour tous. Ainsi, nous nous attachons à proposer aux enfants de notre territoire des activités diversifiées et adaptées à leur tranche d'âge.

Tout mettre en œuvre pour leur bien-être, leur éveil et tenter de satisfaire au mieux les attentes des parents reste, au quotidien, la préoccupation des équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et des partenaires.

Je vous invite donc à parcourir ce document qui vous permettra de découvrir l'étendue de l'environnement de la petite enfance à Vire.

Bonne lecture

M. COUSIN  
Député-Maire de Vire

Guide gratuit d'information municipale publié par le CCAS de Vire  
Directrice de la publication : Alberte HEUDE.  
Guide édité à 2 000 exemplaires - mars 2012.  
Conception, réalisation et illustration : © Agence SO'comm.  
Impression : Imprimerie Demortreux Lecornec.

Malgré toute l'attention portée à l'élaboration de ce premier guide Petite Enfance, il est probable que des oublis de notions, de structures apparaissent. Nous nous en excusons d'avance et restons disponibles à toutes suggestions pour la prochaine édition.

1

**LA GROSSESSE****P. 4-5**

Droit et démarches  
Suivi de grossesse  
Préparation à la naissance

2

**DE LA NAISSANCE A 3 MOIS****P. 6-7**

Droits et démarches  
Suivi médical de bébé et maman  
Accompagnement des parents

3

**DE 3 MOIS A 3 ANS****P. 8-9**

Les différents modes de garde  
Pas à pas vers l'éducation  
Le suivi médical

4

**DE 3 ANS A 6 ANS****P. 10-11**

L'école  
Le soutien éducatif  
Loisirs et bien être

5

**POUR TOUS****P. 12-13**

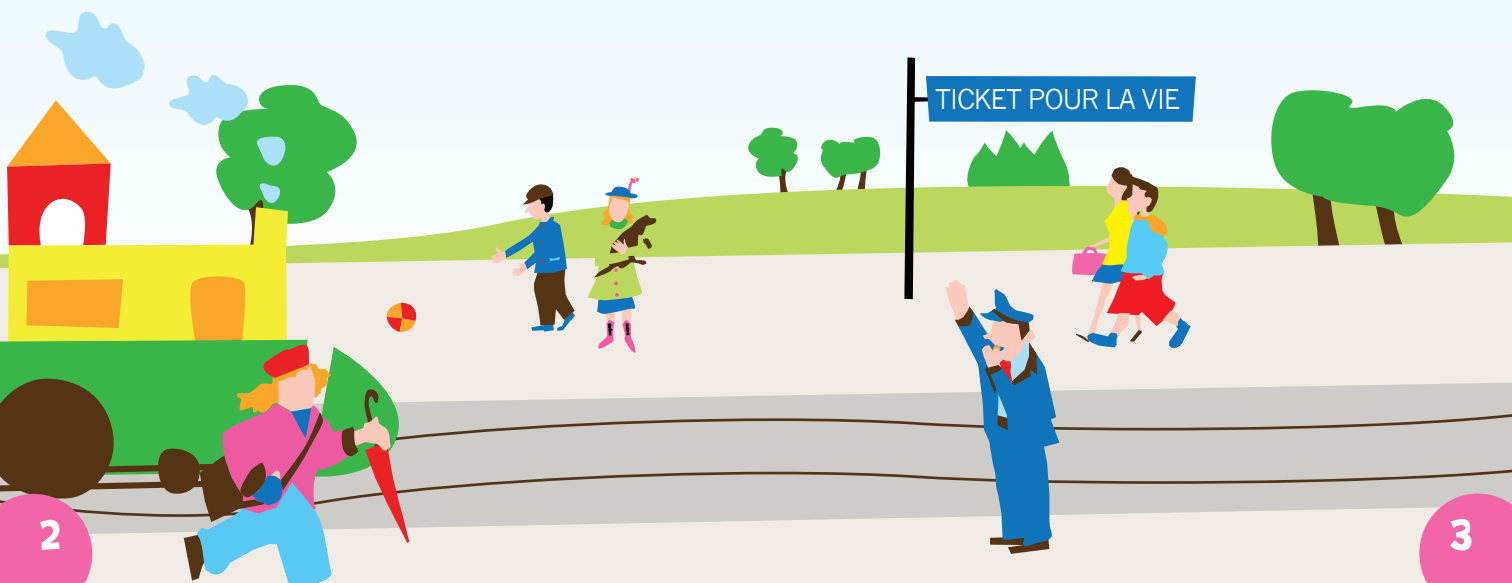
La santé  
Les acteurs de la solidarité

**FICHES PRATIQUES****P. 15-27****Comment utiliser ce guide ?**

Les différentes parties du sommaire vous guideront pas à pas dans vos démarches.

Chaque structure ou service est détaillé dans la seconde partie sous forme de fiche descriptive.

Le numéro situé en exposant à côté du nom des structures renvoie à la fiche correspondante ( ex : CCAS<sup>22</sup>, voir fiche page 22 ).



# La grossesse

## J'attends un enfant, quelles démarches administratives dois-je effectuer et quels sont mes droits ?

La déclaration de grossesse doit être faite avant la 14<sup>ème</sup> semaine et peut être remplie par plusieurs professionnels : le médecin traitant<sup>9</sup>, le gynécologue<sup>9</sup>, la sage femme libérale<sup>3</sup> ou de la PMI<sup>4</sup>. Elle doit être adressée à la CAF<sup>8</sup> et à la CPAM ou à la MSA<sup>9</sup>.

**Pensez-y !!!**

**Une place en crèche ou chez une assistante maternelle s'anticipe !**

**Renseignez-vous maintenant<sup>2-3-11</sup>**

## Pourquoi faire une déclaration de grossesse ?

Elle ouvre des droits :

- au congé maternité<sup>9</sup>
- à un entretien prénatal précoce avec une sage femme libérale<sup>9</sup> de la PMI<sup>4</sup>, de l'hôpital<sup>5</sup> ou un médecin généraliste<sup>9</sup>
- à différentes prestations de la CAF<sup>3</sup>. N'hésitez pas à consulter le site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Remarques : Avant la naissance, la reconnaissance anticipée est conseillée pour les couples non mariés. Il s'agit d'un acte volontaire fait par le père auprès du service état civil de toute mairie ou du consulat français pour les habitants à l'étranger. Il est conseillé de se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

## Quel suivi pendant la grossesse ?

- Médical : un suivi mensuel doit être effectué tout au long de la grossesse. Ce suivi peut être assuré par : le médecin traitant<sup>9</sup>, la sage femme libérale<sup>9</sup>, de la PMI<sup>4</sup> ou de l'hôpital<sup>5</sup>, le gynécologue/obstétricien<sup>9</sup>. Les sages femmes de la PMI<sup>4</sup> peuvent se rendre à votre domicile.
- Diététique : Une femme enceinte a des besoins spécifiques, les diététiciennes libérales<sup>9</sup> et de l'hôpital<sup>5</sup> peuvent vous accompagner tout au long de votre grossesse si vous le souhaitez.

- Psychologique : une femme enceinte vit de profonds bouleversements physiques et psychologiques, des consultations sont possibles au service maternité de l'hôpital<sup>5</sup>, en cabinet en ville<sup>9</sup>.

Vous souhaitez arrêter de fumer pendant votre grossesse, le centre de tabacologie de l'hôpital peut vous accompagner dans votre démarche<sup>5</sup>.

D'autres professionnels sur les différentes addictions (alcool, drogue, ...) peuvent également être à votre écoute à l'hôpital ou au Centre Soins et d'Accompagnement et de prévention en Addictologie<sup>9</sup>.

## La naissance d'un enfant est un moment fort qui peut être préparé et accompagné pour le vivre sereinement.

Des **séances de préparation à l'accouchement** sont possibles avec le service maternité de l'hôpital<sup>5</sup>, les sages femmes libérales<sup>9</sup> ou de la PMI<sup>4</sup>.

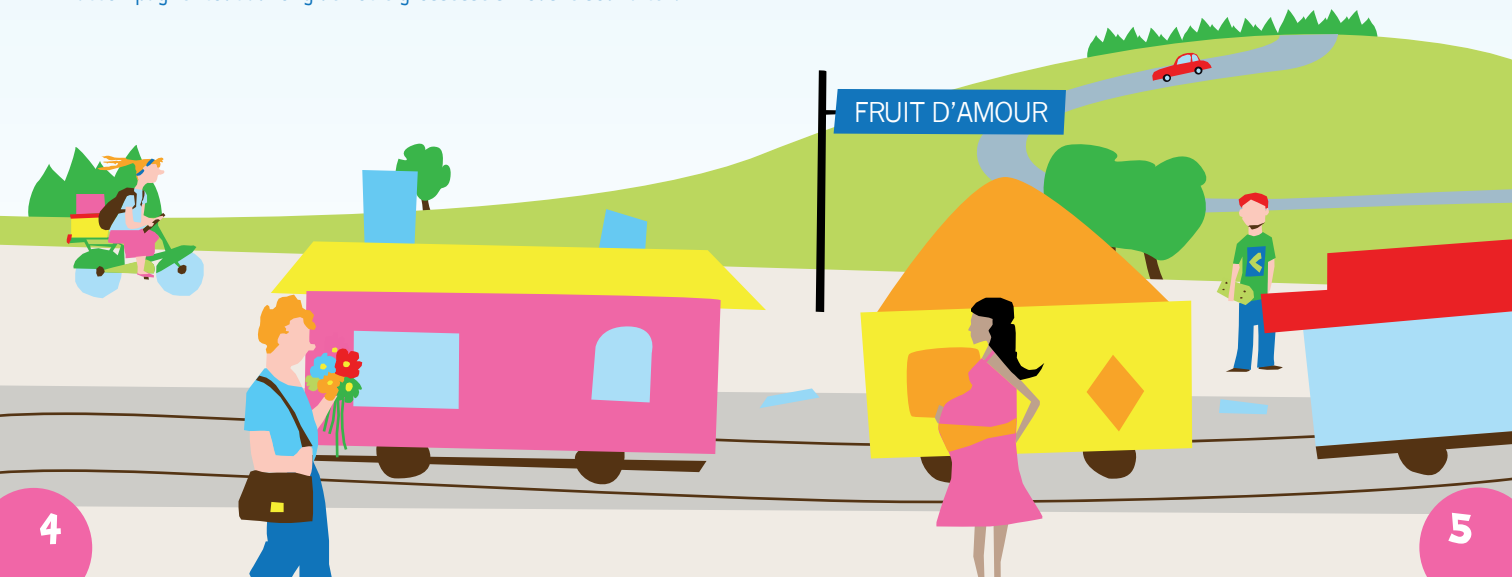
La préparation à l'accouchement peut aussi être complétée par de l'ostéopathie<sup>9</sup> en complément de la gynécologie et de l'obstétrique<sup>5-9</sup>

## Quelles activités pendant ma grossesse ?

Certaines activités physiques sont compatibles avec la grossesse telle que le yoga pour préparer la naissance<sup>11</sup>.

Bricoler et échanger avec d'autres futures mamans, les ateliers « Ventres ronds bricolons » du Conseil Général<sup>4</sup> vous accueillent.

Le service maternité de l'hôpital<sup>5</sup> et l'AIMB<sup>8</sup> vous proposent des ateliers portage de bébés.



# De la naissance à 3 mois

## Quelles démarches administratives ?

Votre enfant est arrivé, certaines démarches sont importantes et obligatoires auprès de différents organismes :

**Mairie**<sup>6</sup> : déclaration de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance.

**CPAM /MSA**<sup>9</sup> : déclaration de naissance, le parcours maternité avec le calendrier des visites obligatoires vous sera adressé.

**CAF**<sup>3</sup> : déclaration de naissance qui ouvre droits aux prestations familiales.

## Quels suivis médicaux après la naissance ?

Le suivi médical de votre enfant peut être assuré par le médecin traitant<sup>9</sup>, le pédiatre<sup>9</sup> ou le médecin PMI<sup>4</sup>.

Des visites mensuelles sont conseillées.

Pour maman un suivi postnatal est obligatoire. En dehors de ces visites, conseils et consultations peuvent être dispensés par la PMI<sup>4</sup>, votre médecin, les sages femmes ou encore les diététiciennes et ostéopathes<sup>5-9</sup>.

Vous souhaitez allaiter votre bébé, le pédiatre de l'hôpital ou en ville<sup>5-9</sup>, le service maternité<sup>5</sup> et l'association RENOAL<sup>11</sup> vous informent et vous conseillent.

Des ateliers de massage pour bébé sont possibles avec l'AMB française<sup>11</sup>.

« On ne naît pas parent, on le devient »

Besoin de soutien, de conseils, d'écoute ou d'échange, différentes structures et services peuvent vous accompagner :

- Suite d'accouchement, contraception... les sages femmes en ville, de l'hôpital<sup>5</sup> ou de la PMI<sup>4</sup>, le médecin<sup>9</sup> et le centre de planification<sup>4</sup> sont à votre écoute.

- Etre conseillé dans la prise en charge de votre enfant, sa sécurité, sa santé... le médecin PMI et les puéricultrices<sup>4</sup>, l'association Accrochez-vous à la vie<sup>11</sup> peuvent répondre à vos questions.

- Etre informé et guidé dans la gestion administrative de vos droits, les agents du Service d'Information et d'Accompagnement des Familles (SIAF) de la CAF<sup>3</sup> peuvent vous accompagner.

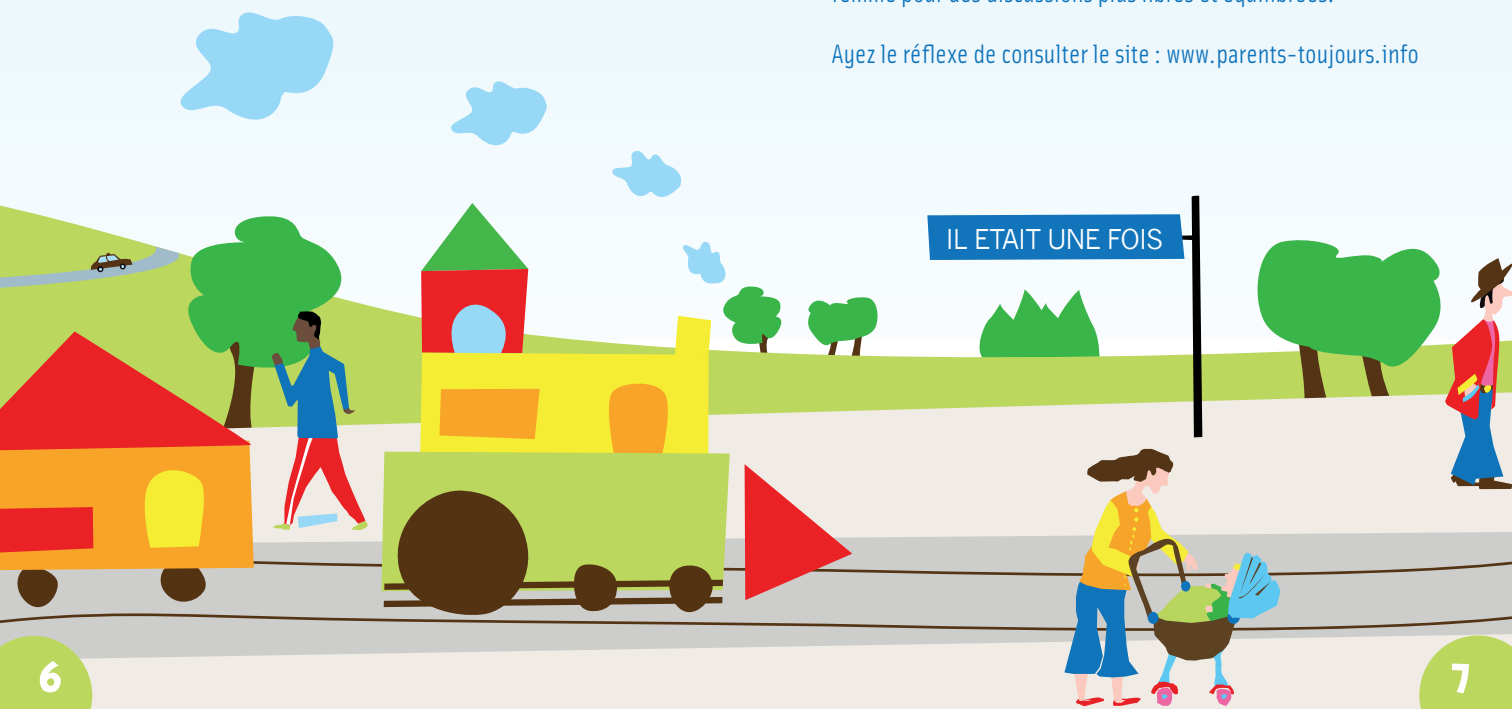
- Besoin ponctuel d'être secondé et soutenu dans votre quotidien, différentes solutions sont possibles : Association Aides aux Mères aux familles et aux personnes<sup>11</sup>, le service à la personne du CCAS<sup>2</sup>, le service enfance-famille UNA du calvados<sup>11</sup>.

- Echanger avec d'autres parents et des professionnels, l'Espace Parents de la CAF<sup>3</sup> et Grandir dans le Bocage vous accueillent<sup>11</sup>.

- Des difficultés à vous sentir sereine, un sentiment de débordement, de solitude, de tristesse prolongée vous pouvez vous tourner vers la psychologue de l'hôpital<sup>15</sup>.

- En cas de mal être dans le couple, une conseillère conjugale du centre de planification du Conseil Général<sup>4</sup> peut vous recevoir. C'est aussi possible avec un couple de thérapeutes de l'association Soyons Zen<sup>11</sup> qui reçoit ensemble le couple en difficultés. Ces séances menées ainsi permettent de rétablir la parité homme-femme pour des discussions plus libres et équilibrées.

Ayez le réflexe de consulter le site : [www.parents-toujours.info](http://www.parents-toujours.info)



# De 3 mois à 3 ans

## Quels modes de garde pour mon enfant ?

Vous avez besoin d'un mode de garde pour reprendre votre activité professionnelle, pour avoir du temps à vous, ..... et permettre à votre enfant de s'ouvrir aux autres :

- Accueil chez une assistante maternelle > CCAS REPAM<sup>2</sup>
- Garde à domicile > CCAS REPAM<sup>2</sup> et UNA du calvados<sup>11</sup>
- Accueil en crèche ou halte garderie > Les p'tits canailloux de la CAF<sup>3</sup>
- Baby sitting pour un besoin ponctuel en soirée ou le week end > CCAS REPAM<sup>2</sup>
- Accueil en crèche interentreprises pour certains salariés > Léo et Léa<sup>11</sup>

## Pas à pas vers l'éducation, comment aider mon enfant à grandir ?

Partager des temps d'éveil est possible avec les différentes structures :

- Ateliers de massage pour bébés avec l'AMB française<sup>11</sup>
- Bébés nageurs au centre Aquavire<sup>1</sup>
- La ludothèque à la MJC<sup>7</sup>
- Bébés lecteurs à la Médiathèque<sup>6</sup>
- Les ateliers d'éveil du REPAM pour les parents employeurs d'une assistante maternelle de Vire ou du canton<sup>2</sup>
- Ateliers parents/enfants à la halte garderie de la CAF<sup>3</sup>
- Ateliers Mardi Famille de la CAF<sup>3</sup>

## Suivi médical et paramédical :

Comme dans la première période, le suivi médical reste important et vous permettra de faire le point sur l'évolution de votre enfant. Une prise en charge précoce sera toujours favorable à son développement.

N'hésitez pas à en parler à votre médecin<sup>9</sup> ou à la PMI<sup>4</sup>.

Pour une approche plus spécifique, une question sur son évolution, son comportement ou pour des événements de la vie, le pôle Enfance et Adolescence<sup>9</sup> pourra vous guider et vous proposer soin, accompagnement ou rééducation.

Besoin d'une tierce personne, de reprendre votre place de parent, la médiation familiale<sup>11</sup> peut vous aider.



# De 3 ans à 6 ans

## Comment accompagner mon enfant dans sa scolarité ?

Il existe 5 écoles maternelles publiques à Vire. Les enfants sont accueillis en fonction de leur résidence principale. L'accueil se fait dans la troisième année. L'enfant doit être autonome au niveau de la propreté pour être scolarisé.

L'inscription se fait auprès de la mairie pour les écoles publiques au cours du second trimestre de l'année selon les dates déterminées par le service enseignement<sup>5</sup>.

Toutes les écoles proposent une garderie assurée sur le temps périscolaire ainsi que la restauration au restaurant scolaire Raymond David<sup>6</sup>.

Il existe également une école maternelle privée qui gère elle-même ses inscriptions scolaires.

Des actions de prévention santé sont menées au sein de différentes écoles selon les projets pédagogiques et sont mis en place dans le cadre de projets d'éducation et de prévention pour la santé de l'hôpital et les équipes enseignantes.

Un bilan de santé assuré par la PMI<sup>4</sup> est proposé pour les enfants de 3 à 4 ans dans les écoles maternelles et par la santé scolaire pour les enfants de 5-6 ans.

En de cas de difficulté à l'école, il est possible de faire appel au psychologue scolaire ou au médecin scolaire<sup>9</sup>.

En cas de situation de handicap, une équipe de plusieurs professionnels dont un enseignant spécialisé (enseignant référent pour la scolarisation en situation d'handicap) peut se réunir pour réfléchir aux adaptations nécessaires dans l'intérêt de l'enfant.

« Etre parent, pas si facile tous les jours »

Besoin de soutien, de conseils, d'écoute ou d'échange, différentes structures et services peuvent vous accompagner :

- Echanger avec d'autres parents et des professionnels, l'Espace Parents de la CAF<sup>3</sup> et Grandir dans le Bocage<sup>11</sup> vous accueillent.
- Un questionnaire sur l'évolution, le comportement de votre enfant, le pôle enfance et adolescence<sup>9</sup> pourra vous guider vers différents spécialistes.
- Besoin d'aide, de soutien éducatif, une mesure d'action éducative en milieu ouvert ou d'aide éducative à domicile peuvent vous aider avec les services du Conseil Général<sup>4</sup> ou le service d'AEMO de l'ACSEA<sup>11</sup>.
- Besoin de reprendre votre place de parent, situation familiale conflictuelle... la médiation familiale<sup>11</sup> peut vous aider.

## Quelles sont les activités possibles pour mon enfant ?

A partir de 3 ans, votre enfant peut être accueilli dans différents centres de loisirs le mercredi et /ou les vacances scolaires selon certaines conditions :

- Centre de loisirs de la ville<sup>6</sup>
- Centre de loisirs MJC<sup>7</sup>
- La ludothèque<sup>7</sup>

Avec ou sans vous, il peut participer à différentes activités :

- Ateliers « Jardin et éveil » au conservatoire Musique et Danse<sup>6</sup>
- Ciné filou au cinéma Le Basselin<sup>6</sup>
- Pièces de théâtre pour jeune public au théâtre Le Préau<sup>6</sup>
- Eveil musical, sportif et artistique au centre Charles Lemaître<sup>6</sup>

Besoin de bouger, différentes activités<sup>1</sup> s'offrent à lui en fonction de ses envies :

- A partir de 3 ans : le baby poney et la baby gym
- A partir de 4 ans : danse, judo, jardin aquatique, éveil corporel et communication relationnelle, jardin d'éveil
- A partir de 5 ans : le baby basket, le tennis et le foot.

QUE DU BONHEUR



# POUR TOUS

## La Santé : quel prévention et suivi ?

Vous souhaitez arrêter de fumer ou toutes autres addictions (alcool, drogue...) pendant votre grossesse, le centre de tabaccologie de l'hôpital<sup>5</sup> peut vous accompagner dans votre démarche ainsi que le Centre Soins et d'Accompagnement et de prévention en Addictologie (CSAPA)<sup>9</sup>.

Besoin de conseils sur l'alimentation de votre famille, d'un suivi diététique, n'hésitez pas à consulter les diététiciennes de l'hôpital<sup>5</sup> ou en ville<sup>9</sup>.

Des programmes d'éducation et de prévention des troubles respiratoires peuvent vous être proposés au sein de l'hôpital avec l'Ecole de l'Asthme<sup>5</sup>.

Les enfants en situation de difficultés diverses ou de handicap peuvent être suivis par le SESSAD<sup>10</sup> ou le CMPEA<sup>5</sup> en attendant l'ouverture du pôle enfance et adolescence début 2013.

En complément du réseau existant, le service de la PMI propose des consultations gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans. Elles sont assurées par une équipe médecin et puéricultrice au centre PMI ou à domicile<sup>4</sup> et peuvent être complétées par différentes actions pour le bien être de la famille.

## Le soutien

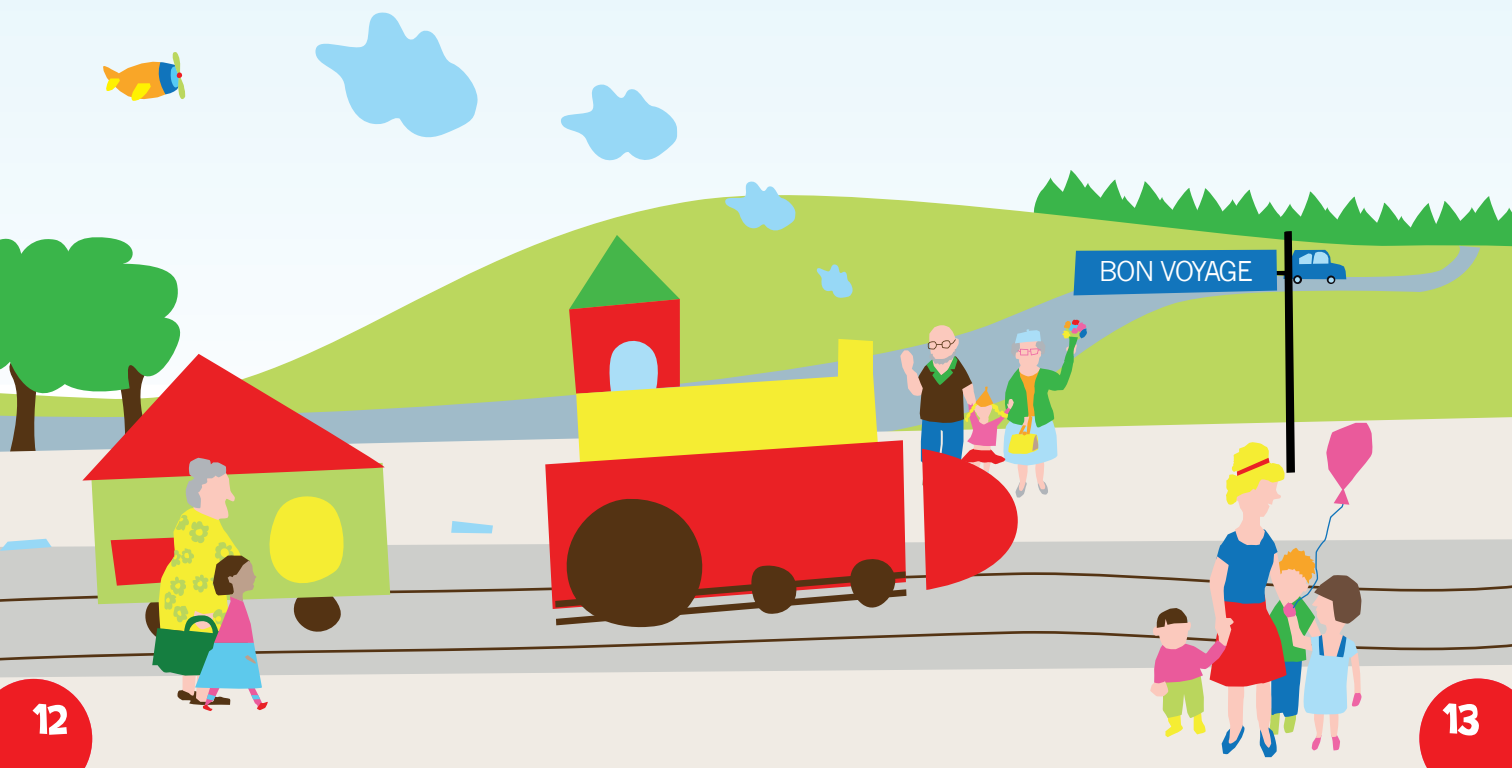
En cas de mal être dans le couple, une conseillère conjugale du centre de planification du conseil général<sup>4</sup> ou des thérapeutes conjugaux homme et femme de l'association Soyons Zen<sup>11</sup> peuvent vous aider à trouver ensemble la solution.

Besoin de conseils juridiques, le CDAD 14<sup>8</sup> est à votre disposition. Violence conjugale ou familiale, le CIDF<sup>8</sup> peut vous soutenir.

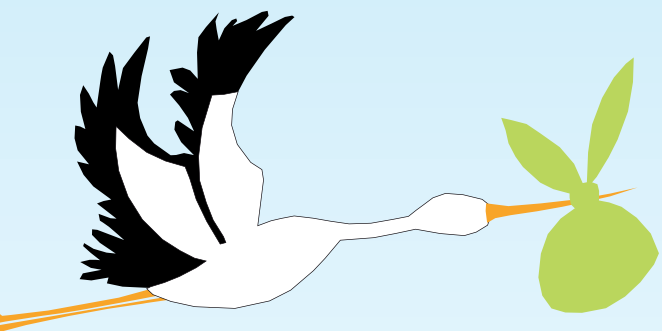
## La solidarité

Besoin d'une aide matérielle, alimentaire, vestimentaire ou financière pour vous ou vos enfants, différentes structures et associations peuvent vous aider ponctuellement :

- CCAS de Vire<sup>2</sup>
- CCAS de ST Martin de Tallevende<sup>11</sup>
- Conseil général<sup>4</sup>
- Croix rouge Française<sup>8</sup>
- Resto du Cœur<sup>8</sup>
- Farand'ol<sup>8</sup>
- Deuxième Vie, deuxième chance<sup>8</sup>
- Amicale Laïque<sup>8</sup>
- Association Familiale de Vire Famille de France<sup>8</sup>
- Secours populaire<sup>8</sup>
- Secours catholique, antenne, écoute et partage<sup>8</sup>
- Centre d'Information des Droits des Femmes<sup>8</sup>
- CDAD 14<sup>8</sup>



# Fiches Pratiques



## Sommaire

Les activités pour les moins de 6 ans	p. 16
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	p. 18
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	p. 20
Conseil Général du Calvados	p. 22
Centre Hospitalier de Vire (CHV)	p. 24
Mairie de Vire	p. 28
Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)	p. 31
Les acteurs de la santé virois	p. 33
Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À domicile (SESSAD)	p. 37
Ressources diverses	p.38





# LES ACTIVITÉS

## POUR LES MOINS DE 6 ANS

### A Partir De 3 ans

#### Baby poney

Découverte du poney et de l'équitation à poney dans un manège couvert ou une carrière extérieure.

Contact : Barbara et Franck Declercq

Centre Equestre Virois - 1 Rue des Ecuyères - 14500 Vire

Tél : 02.31.66.94.34 ou 06.78.76.84.99

#### Baby gym

Découverte du schéma corporel à partir de l'activité gymnique.

Contact : Elan Gymnique Virois - Gymnase du Cotin - 14500 Vire

Tél : 06.27.72.82.11

### A Partir De 4 ans

#### Baby judo

Dojo - gymnase du Val de Vire.

Contact : Mr Sylvain Charles

USM VIRE Judo - 1 Rue des Halles - 14500 Vire

Tél : 06.87.57.83.68

Possibilité de 2 séances gratuites

#### Eveil à la danse / Mini danse

Contact : MJC - 1, rue des Halles - 14500 Vire

Tél : 02.31.68.35.10

#### « Mon corps et moi »

Eveil corporel et communication relationnelle.

Contact : Club de yoga, salle «Terre happy» - 15 Bis rue des Acres - 14500 Vire.

Tél: 06.88.52.03.44

### A Partir De 5 ans

#### Baby basket

Initiation aux jeux de ballons et d'activités physiques sous forme ludique.

Contact : USM Vire Basket - Gymnase Bertrand Lechevrel - 1 Rue des Halles - 14500 Vire

Tél : 02.3166.92.78

#### Tennis junior

Contact : USM Vire Tennis - Stade Pierre compte - 14500 Vire

Tél : 02.31.67.75.56

#### Football

Entraînement le mercredi à l'extérieur et en gymnase l'hiver.

Contact : Association de football Virois - Rue André Séverin - 14500 Vire

Tél : 02.31.67.67.98 ou 06.81.65.88.70

#### Autres activités

- Accueil des enfants de 3/6 ans le mercredi et toutes les vacances scolaires en centre de loisirs maternel de la MJC<sup>7</sup>.
- Accueil le mercredi en centre de loisirs de la ville<sup>6</sup>.
- La ludothèque<sup>7</sup> accueille votre enfant accompagné d'un adulte pour découvrir et/ou emprunter des jeux.
- La médiathèque<sup>6</sup> propose les séances de Bébés à la médiathèque le mercredi et le samedi matin.
- Le cinéma Le Basselin<sup>6</sup> propose des séances de Ciné filou.
- Le théâtre Le Préau<sup>6</sup> propose des programmations pour jeune public.
- Le conservatoire Musique et Danse<sup>6</sup> propose des Ateliers « Jardin et éveil ».
- Eveil musical, sportif et artistique au Centre socioculturel Charles Lemaître<sup>6</sup>.
- Festival du jeu en mai de chaque année à la MJC<sup>7</sup>.
- Des activités pour les femmes enceintes sont proposées : le yoga<sup>11</sup> et atelier de créativité : « Ventres ronds, bricolons » avec le Conseil Général<sup>4</sup>.

### AQUAVIRE

L'Aquavire vous propose une multitude de services pour les enfants de tous âges :

- les Bébés Nageurs de 6 mois à 5 ans, activité familiale et conviviale, permettant de découvrir le milieu aquatique et ainsi favoriser le développement du schéma corporel et les sens de votre bébé.
- le Jardin Aquatique de 4 à 6 ans, est un prolongement de l'activité bébé Nageur. Le jardin Aquatique se pratique en groupe sans la présence des parents dans un espace ludique, aménagé, évolutif, et en toute sécurité.
- l'école de natation à partir de 6 ans, c'est l'ultime étape amenant l'enfant vers l'apprentissage et/ou le perfectionnement des nages codifiées.

#### LE P'TIT PLUS :

L'Aquavire peut être aussi un lieu festif où nous vous proposons de fêter l'anniversaire de vos enfants entouré de ses amis.

Contact : Centre Aquavire - Parc de l'Europe - 14500 Vire

Tél : 02.31.66.30.60

Mail : aquavire@yanadoo.fr

#### Service des sports

Espace Henry LESAGE

Rue Chênédollé

14500 Vire

Tél : 02.31.66.60.07

Mail : sports@ville-vire.fr

# Caisse D'Allocations Familiales (CAF)

## crèche / Halte-Garderie

Rue Anne Morgan  
14500 VIRE  
Tél : 02.31.67.69.85  
Mail : baptiste.gancelcafcaen.cnafmail.fr

La crèche / halte-garderie est un lieu d'accueil pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans. En respectant le rythme de chaque enfant nous contribuons à son éveil et l'accompagnons dans ses différents apprentissages.

### Inscription sur rendez-vous.

#### La crèche :

- Contrats de 3 à 5 jours
- De 7H45 à 18H
- Repas fourni par les parents

#### La halte-garderie :

- Matin : de 8H45 à 12H15
- Après-midi : de 13H30 à 17H30
- Possibilité de journées continues
- Goûter fourni par la structure

#### Les animations :

De façon régulière, nous proposons à vos enfants des séances d'éveil musical, d'éveil corporel, bébés lecteurs, bébés nageurs, des spectacles et une multitude d'activités d'éveil.

#### LE P'TIT PLUS :

Une fois par mois un atelier parents / enfants est organisé au sein de la halte-garderie.

#### QUESTIONS PRATIQUES :

- *Combien vais-je payer ?*

Votre tarif est calculé en fonction de la composition de votre foyer et de vos revenus.

- *Que faut-il apporter pour l'inscription ?*  
(voir document Baptiste)

## L'espace Parents

### LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

Un lieu convivial proposé à tous les parents au centre socio-culturel chaque mardi de 9h30 à 11h30 (en dehors des vacances scolaires) pour :

- se rencontrer entre parents autour d'un café,
- trouver des informations et se documenter,
- organiser des sorties et ateliers entre parents,
- participer à des échanges avec des intervenants.

Il est animé par un professionnel du centre.

#### LE PETIT PLUS :

Un accueil de votre enfant peut être organisé le temps de l'animation au sein de la halte-garderie.

#### QUESTIONS PRATIQUES :

- *Quelles sont les démarches à effectuer ?*

Il suffit de venir dans les créneaux horaires, sans inscription préalable. L'espace est GRATUIT.

## Mardi familles

### LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

Chaque mardi après-midi de 15h à 17h, à la Maison de Quartier Léonard Gille, vous pouvez avec vos enfants de moins de 6 ans :

- partager un temps d'animation, une activité,
- discuter avec d'autres parents.

Ces temps sont animés par un professionnel du centre, avec parfois des intervenants (musique, motricité...).  
GRATUIT et SANS INSCRIPTION.

#### LE PETIT PLUS :

Le programme des activités conçu avec les participants, entre chaque vacances scolaires est disponible à l'accueil du centre socio-culturel.

## Les Permanences Des Prestations CAF et DU SIAF

### LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

Les mardis et les vendredis (une seule permanence hebdomadaire pendant les vacances scolaires) de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Vous pouvez rencontrer un agent des prestations pour vous renseigner sur vos démarches et votre dossier d'allocataire.

Vous pouvez rencontrer un professionnel du SIAF pour toutes vos questions relatives à des changements dans votre vie familiale.

#### QUESTIONS PRATIQUES :

- *Comment puis-je m'informer en dehors de ces créneaux ?*

Une borne et un accès internet est en libre service au Centre socio-culturel. Vous munir de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel. Vous pouvez déposer vos dossier à l'accueil du centre, ils seront transmis lors de la prochaine permanence.

Vous pouvez téléphoner au 0810 25 14 10  
ou aller sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

#### Le centre socio-culturel CAF

Rue Anne Morgan  
14500 VIRE  
Tél : 02 31 68 04 12

Accueil  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h30

# Centre Communal D'Action Sociale (ccas)

## POLE PETITE ENFANCE

LE REPAM : Relais Enfants Parents  
et Assistantes Maternelles

### LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

Le REPAM est un lieu d'accueil, d'informations sur les différents modes de garde, il s'adresse aux parents, aux Assistantes Maternelles et aux enfants. Il permet de développer la qualité de l'accueil des jeunes enfants de 0 à 6 ans sur Vire et les communes du canton.

*Pour les parents, le REPAM propose :*

- Une mise en relation avec les Assistantes Maternelles agréées, les gardes d'enfants au domicile des parents, les baby-sitters pour des besoins ponctuels ou en soirée
- Une aide administrative dans les fonctions d'employeurs : contrat, déclaration PAJEMPLOI.

*Pour les Assistantes Maternelles, le REPAM est un lieu :*

- D'accueil, d'écoute, de conseils et d'informations sur vos droits, vos devoirs.
- D'échanges par le biais de rencontres et d'animations.
- De mise en relation avec les parents.
- De documentation.
- D'information pour les candidates à l'agrément.

*Pour les enfants accompagnés par leur Assistante Maternelle ou leurs parents, le REPAM est un lieu :*

- De socialisation, de découverte et d'ouverture au monde, au travers d'ateliers d'éveil.

### LE P'TIT PLUS :

Le REPAM est un lieu de réunions petite enfance et d'échange pour les parents et les assistantes maternelles.

### QUESTIONS PRATIQUES :

- *J'attends un enfant, à quel moment dois-je commencer à chercher un mode de garde ?*

Lors du premier trimestre de la grossesse il est conseillé de s'y intéresser.

- *Les ateliers d'éveil sont-ils gratuits et ouverts à tous ?*

Les ateliers sont gratuits, pour y participer il faut être employeur d'une Assistante Maternelle ou être agréée sur Vire ou le canton.

- *Puis-je m'adresser au REPAM en cas de litige avec mon Assistante Maternelle ?*

Oui, le REPAM a un rôle de médiation.

## POLE SOCIAL AIDE SOCIALE FACULTATIVE

### LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

Le CCAS a une mission de prévention et de développement social. Dans ce cadre, il gère et met en œuvre des dispositifs en faveur des habitants de Vire sous certains critères de ressources et qui résident sur Vire depuis plus de 3 mois. Ceci après un entretien avec un travailleur social.

Repas cantine : pour les familles remplissant les conditions, prise en charge possible et ponctuelle des repas cantine pour leurs enfants sur le temps scolaire et sur les temps d'accueil en centres de loisirs.

Pour les centres de loisirs, la demande doit être déposée au moins un mois avant l'inscription de l'enfant au centre. La prise en charge des frais de séjour est exclue.

Garderies : idem que pour les prises en charge cantine

### LE P'TIT PLUS : LA CARTE ACTI'VIRE

C'est une aide accordée selon un barème pour permettre aux enfants d'accéder à la culture, aux sports et aux loisirs. Elle est délivrée par le C.C.A.S et est valable jusqu'à 14 ans.

### QUESTIONS PRATIQUES :

- *A quel moment doit être faite la demande de prise en charge de cantine ?*

La demande doit être faite .....

- *Dois-je être domicilié à Vire pour faire la demande ?*

Oui l'aide sociale facultative ne concerne que les virois.

#### CCAS

Place du Château  
14500 VIRE  
02 31 66 16 16  
Mail : [infos@ccas-vire.com](mailto:infos@ccas-vire.com)

#### REPAM

1 rue François Gallet  
14500 VIRE  
Tél : 02 31 68 30 97  
Mail : [pole.petiteenfance@ccas-vire.com](mailto:pole.petiteenfance@ccas-vire.com)

# Conseil Général DU CALVADOS

## Protection Maternelle et Infantile (PMI)

La Protection maternelle et Infantile (PMI) est un service du Département chargé de la promotion de la santé des futurs parents, des femmes enceintes et des enfants de la naissance à 6 ans en complément du réseau existant (médecins traitant, hôpitaux, santé scolaire...).

Les consultations sont gratuites.

### LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

#### - Actions de planification et d'éducation familiale :

Information sur la sexualité, la contraception et la prévention des maladies sexuellement transmissibles.

Consultations médicales en vue de la contraception : une conseillère conjugale peut aider à la réflexion en cas de difficultés conjugales ou familiales.

#### - Actions en faveur des femmes enceintes :

La sage femme de PMI propose un entretien au 4<sup>ème</sup> mois de grossesse afin de permettre à la femme enceinte qui le souhaite de s'informer sur le suivi de grossesse mais aussi de pouvoir aborder tous les sujets qui la préoccupent autour de la grossesse et de l'arrivée du bébé.

Elle peut assurer le suivi des grossesses à risque en lien avec le médecin qui suit la femme.

Elle peut également revoir la femme après l'accouchement pour s'assurer que tout va bien.

La puéricultrice fait systématiquement une mise à disposition à la naissance de l'enfant et peut se rendre au domicile des parents pour les accompagner dans la prise en charge de leur enfant (conseils sur les rythmes de vie, l'alimentation notamment l'allaitement, le sommeil).

#### - Ateliers créatifs pour femmes enceintes :

Mise en place d'ateliers créatifs « Ventres ronds, bricolons ».

Renseignements et inscriptions gratuites au 02.31.66.27.34

#### - Bilan de santé en école maternelle des enfants de 3 à 4 ans :

Avec l'accord des parents, le médecin et la puéricultrice de PMI effectuent un dépistage auditif et visuel, vérifient qu'il n'y a pas de trouble du langage et si les vaccinations sont à jour.

Si un trouble est dépisté, une orientation vers un spécialiste est proposée.

Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, rencontrer dans un second temps le médecin de PMI.

Le service de PMI est également chargé de l'agrément et du suivi des assistantes maternelles.

#### - Consultations de jeunes enfants :

Au cours de ces consultations, l'équipe médecin- puéricultrice prend le temps d'aborder avec les parents les rythmes de vie de l'enfant, son sommeil, son alimentation entre autre.

Une aide est apportée aux parents pour mieux comprendre leur enfant.

Un suivi du développement psychomoteur, de la croissance staturo-pondérale est effectué.

Si les parents le souhaitent les vaccinations peuvent y être faites.

#### - Lieux et horaires des consultations :

##### Centre Médico Social

Rue Alfred Lenouvel - 14500 Vire

02.31.66.27.31

• 1er mercredi matin du mois

• 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi après-midi du mois de 14h à 17h

##### Maison de quartier Léonard Gille

Résidence L. Gilles - 14500 Vire

• 1er mercredi après-midi du mois

##### Centre de planification et d'éducation familiale

Rue Alfred Lenouvel - 14500 Vire

02.31.66.27.31

• le mercredi : Sur rendez-vous

### Protection maternelle et Infantile

Circonscription d'Action Sociale

Rue Lenouvel

14500 VIRE

Tél : 02 31 66 27 30

## MATERNITE

C'est une maternité dite de niveau 1 habilitée à prendre en charge les femmes dont la grossesse ne présente aucun risque périnatal ni de complication prévisible pour accoucher par voie naturelle (sous analgésie péridurale 24h/24 si souhaitée) ou par césarienne.

### LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

L'équipe soignante pluridisciplinaire de la maternité est respectueuse de la physiologie de la femme enceinte et de l'enfant à venir. Pendant la grossesse et le séjour, elle est à l'écoute des besoins et attentes du couple pour lui-même et pour son enfant.

#### La maternité propose :

*Pendant la grossesse :*

- Consultations avec le gynécologue-obstétricien,
- Consultations d'anesthésie,
- Entretien précoce, projet de naissance, cours de préparation à la naissance et consultation du neuvième mois avec une sage-femme,
- Entretiens d'aide psycho sociale.

*Pour l'accouchement :*

- Une salle nature avec balnéothérapie,
- Une salle médicalisée,
- Nombreux moyens anti-douleur (homéopathie, massages, balnéothérapie, postures antalgiques, analgésie péridurale).

*Pendant le séjour :*

- Les femmes sont accueillies dans une chambre à un lit équipée tout confort et d'un meuble dédié aux soins d'hygiène au nouveau-né,
- Les nouveaux nés restent près de leur mère et l'allaitement est soutenu,
- Consultations gynécologiques, pédiatriques et diététiques (séjour et en externe),
- Dépistage de la surdit ,
- Prêt de vêtements nouveaux-nés,
- Goûter/discussion nouvelles accouchées,
- Co-dodo et portage,
- Entretiens psychosociaux (séjour et en externe),
- Suivi en lien avec la Protection Maternelle et Infantile.

### LES P'TITS PLUS :

Respect des rythmes physiologiques et besoins du bébé : pas de bain à la naissance, tétée d'accueil en salle pour les mères qui le souhaitent, respect du sommeil, prise en charge de la douleur en incluant les parents qui le souhaitent aux soins techniques, peau à peau, possibilité co-dodo, portage.

L'équipe de la maternité fournit les couches ainsi que les vêtements pour le séjour de bébé et assure leur lavage. Seule une tenue de sortie est nécessaire.

Contrat location de sièges auto « dos à la route » pour le retour.

### QUESTIONS PRATIQUES :

- Comment prendre rdv ?

Par téléphone au secrétariat : 02 31 67 47 41, 3ème étage du bâtiment Y. Salaün, plateau consultations externes.

- Où se situe la maternité ?

Au 1er étage du bâtiment A. Drucker.

## SERVICE DIETETIQUE

Le Centre Hospitalier de Vire a un service diététique, composé de plusieurs diététiciennes.

Selon leurs disponibilités, elles peuvent recevoir des consultations externes ou envoyer de la documentation.

### LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

Le service diététique peut prendre des consultations externes. Elles sont payantes et pour les femmes enceintes un forfait leur est attribué. Elles ne sont pas prises en charge par la sécurité sociale. Par contre certaines mutuelles remboursent une partie ou la totalité.

Consultation pour les femmes enceintes (prise de poids importante ou diabète gestationnel) et les enfants sur prescription médicale. Pour des consultations plus spécifiques chez l'enfant, consulter un service de pédiatrie.

### QUESTIONS PRATIQUES :

- Comment prendre un RDV ?

Appeler le Centre Hospitalier de Vire et demander le service Diététique entre 8h et 10h ou 14h et 17h.

- Comment s'y rendre ?

A l'hôpital de Vire aller au 3ème étage du bâtiment Yannick Salaün.

- Que faut-il amener ?

La prescription médicale, un carnet alimentaire (où vous notez tout ce que vous mangez pendant 1 à 2 semaines), le dernier bilan sanguin (si cholestérol, diabète, triglycéride), le carnet de santé pour les enfants.

### Renseignements administratifs :

Horaire des consultations du lundi au vendredi de 14h à 17h selon disponibilité. Tél : 02 31 67 47 47

## ECOLE DE L'ASTHME

### LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

Unité d'éducation thérapeutique et de prévention des maladies et troubles respiratoires du centre hospitalier de Vire composée de pneumologues, de 2 infirmières éducatrice de santé dont l'une est conseillère en environnement intérieur et une secrétaire.

Le programme d'éducation est proposé à l'enfant ainsi qu'à ces parents, il permet de les accompagner dans la prise en charge de leur asthme et de leurs allergies.

Le but est de les rendre autonome dans la gestion de leur asthme afin de mieux vivre avec leur maladie et ainsi d'améliorer leur qualité de vie.

Les objectifs sont :

- comprendre la maladie asthmatique.
- maîtriser la prise des traitements.
- expliquer l'intérêt de leur traitement.
- repérer les signes d'alertes.
- savoir mesurer son souffle.
- connaître la conduite à tenir face à une crise d'asthme.
- aménager leur environnement.
- dépister et prévenir les allergies.

Le parcours éducatif est réalisé au travers de consultations disciplinaires, individuelles et gratuites.

#### **LE P'TIT PLUS :**

Démarche participative et ludique, accompagnement personnalisé  
Outils pédagogiques adaptés aux enfants : maison des allergènes, jeux, dessins, cartes de Paul.

#### **QUESTIONS PRATIQUES :**

- *Mon enfant se plaint de difficultés à respirer, à qui s'adresser ?*  
À son médecin traitant, au spécialiste et à l'unité d'éducation thérapeutique.
- *A partir de quel âge, puis-je m'adresser à l'équipe d'éducation thérapeutique pour l'asthme ?*  
À tout âge.

#### **Renseignements administratifs :**

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 16h45.  
3ème étage du bâtiment Y Salaün  
Tél : 02 31 67 47 47 poste 2125  
Mail : eav@ch-vire.fr

## **UNITÉ DE SOINS EN ADDICTOLOGIE**

Pour tous problèmes d'addictions, une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, infirmière de liaison, diététicienne, assistante sociale, moniteur d'art plastique) vous accueille sur rendez-vous.

Un suivi en ambulatoire ou une hospitalisation en unité de cure sont proposés en fonction des besoins. Consultations gratuites.

#### **Renseignements administratifs :**

Responsable du service : DR Pien-Monrocq  
Service gastro-antérologie - Tél : 02.31.67.46.42

## **SERVICE PÉDOPSYCHIATRIE**

Le Centre Hospitalier de Vire a un service de Pédopsychiatrie, composé d'une équipe pluridisciplinaire : Pédopsychiatre, psychologues, orthophoniste, psychomotricienne, infirmiers et secrétaires.

#### **LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :**

Le Centre Médico Psychologique de l'enfant et l'adolescent assure des consultations avec le pédopsychiatre, psychologue, orthophoniste pour les enfants de 0 à 18 ans

Le Centre de jour accueille les enfants en groupe le matin et l'après midi sur prescription médicale.

#### **QUESTIONS PRATIQUES :**

- *Comment prendre un RDV ?*  
Appeler le CMPEA au 02.31.68.32.79 entre 9h et 12h ou 13h30 et 17h.
- *Comment s'y rendre ?*  
Le CMPEA est situé 12 rue du Chanoine Trèche, 14500 VIRE

#### **Renseignements administratifs :**

Horaire des consultations de 9H à 17h voire plus selon disponibilité.

#### **Centre Hospitalier De Vire**

4 rue Emile Desvaux  
14500 VIRE  
02 31 67 47 47



## LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSES :

La MJC est une association loi 1901 ayant pour but l'organisation d'activités à caractère ludique, socioculturelles et sportives.

La MJC a signé la Charte Qualité des Accueils de Mineurs (Caf du Calvados et Direction Régionale de la Cohésion Sociale) et est affiliée à la Ligue de l'enseignement du Calvados.

La MJC propose des activités hebdomadaires, des animations tout au long de l'année pour les enfants, les jeunes et les adultes.

### Les animations proposées aux enfants de moins de 6 ans :

- *Le centre de loisirs maternel* accueille les enfants de 3 à 6 ans le mercredi et pendant toutes les vacances scolaires. Les activités proposées sont ludiques, éducatives, et de découverte. Les activités, sorties, temps de repos sont organisés dans le respect du rythme de l'enfant. L'équipe d'encadrement est composée d'animateurs(trices) diplômés.

- *La ludothèque* : Un lieu entièrement dédié au jeu pour tous les âges (jeux d'éveil, d'imitation, de construction, de plateau, d'ambiance...). Pour les enfants à partir de 4 ans (accompagnés ou non), de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte (les adultes accompagnant ont la possibilité de rester jouer sur place gratuitement). La ludothèque est ouverte le mercredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 18h. Le lieu est animé par deux animateurs(trices) spécialisé(e)s «ludothécaires».

- *Le festival du jeu* se déroule tous les ans courant mai pendant une semaine. Deux espaces sont entièrement dédiés aux enfants de moins de 3 ans et aux enfants de 3 à 6 ans. Entrée libre et gratuite.

- *Eveil à la danse – Mini danse* : apprentissage à l'évolution dans l'espace, latéralisation, éveil collectif.

- Le mercredi de 10h à 10h45 pour les enfants de 4 ans

- Le mercredi de 11h à 11h45 pour les enfants de 5-6 ans

- Le jeudi de 17h15 à 18h pour les enfants de 5-6 ans

Encadrée par une animatrice Diplômée d'Etat de Danse.

## LE P'TIT PLUS :

Ludo + : Le mercredi, il est possible de jumeler une inscription à une activité au sein du bâtiment avec la ludothèque, l'équipe d'animation prend en charge l'enfant à la demi-journée et l'emmène et le récupère aux heures d'activités.

Renseignements et inscriptions aux coordonnées indiquées en tête de fiche.

Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 18h.

Les dates pour les inscriptions au centre de loisirs maternel sont indiquées dans la plaquette annuelle de la MJC.



Les tarifs pratiqués pour les centres de loisirs et la ludothèque sont calculés en fonction du quotient familial.

Les inscriptions aux autres activités se font en début d'année scolaire et durant l'année en fonction des places disponibles.

Toutes les activités proposées à la MJC sont destinées aux enfants, jeunes et adultes Virois ou non.

Pour les règlements, la MJC accepte :

- La carte Acti'Vire,
- Les bourses du Conseil Général,
- Les chèques vacances,
- Les aides des Comités d'entreprises,
- La carte @too...

### MJC « Bertrand le Chevreuil »

1, rue des Halles

14500 VIRE

02 31 66 35 10

Mail : mjc@mjc-vire.org

# Les Acteurs De La Santé Virois

## Numéros D'urgence

- 15 SAMU
- 18 Pompiers
- 17 Police
- 02 99 59 22 22 Centre anti-poison Rennes
- 119 Allô Enfance Maltraitée
- 02 99 59 22 22 Harcèlement à l'école

## Sécurité sociale

### • CPAM

12 rue Emile Desvaux - 14500 Vire - Tél : 3646 - Site : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

### • MSA Cotes normandes

Agence descentralisée : 28 rue André Halbout - 14500 Vire

Tél: 02.31.25.39.39

Courrier : MSA Côtes Normandes - CS 80205 - 50005 Saint Lô CEDEX

Site : [www.msa-cotesnormandes.fr](http://www.msa-cotesnormandes.fr)

La déclaration de grossesse doit être faite auprès de votre caisse d'assurance maladie avant la fin du troisième mois de la grossesse. Envoyer le feuillet rose du document remis par votre médecin ou sage femme « premier examen prénatal ».

Vous recevrez alors un dossier « le guide maternité » avec le calendrier des visites et les différentes informations relatives à votre grossesse.

La MSA pour le premier enfant propose une aide pour l'achat ou la location d'un siège auto :

- 50€ pour l'achat d'un siège auto pour la 1ère naissance (multiplication de cette somme en cas de naissances multiples)
- 30,50€ pour la location d'un siège auto pour chacune des naissances.

Dossier avec le guide maternité.

## Structures et services médico-sociaux

21, Rue des Noës Davy - BP 10052 - Tél : 02.31.68.10.69 :

- **SESSAD** (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins A Domicile)
- **IME** (Institut Médico-Educatif)

## Services De santé Publique

- **Centre hospitalier** - 4 Rue Emile Desvaux - 02.31.67.47.47  
Gynécologie, sage femme, diététicienne, pédopsychiatrie, alcoologie, SIAF, éducation à la santé, acupuncture.
- **CMPEA (centre médico-psychologique enfant adolescent)**  
12 Rue du Chanoine Trèche - Tél : 02.31.68.26.03  
Pédopsychiatre, psychologue, orthophoniste, psychomotricien, infirmiers.
- **Clinique Notre Dame** - 23 Rue des acres - 02.31.66.64.00
- **Maison médicale** - 23 Rue des Acres - Tél : 15 SAMU

## Service associatif

- **C.S.A.P.A.** (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)

Soins gratuits au centre pour toutes les addictologies (tabac, alcool, drogues, anorexie, boulimie, addictions jeux...). Une équipe constituée d'un médecin, d'un psychologue, d'un infirmier et d'une visiteuse sociale pour apporter une offre de soins à la personne addictive.

## Services de santé libérale

### • MÉDECINS GÉNÉRALISTES

=> **VIRE**

*Cabinet médical Virois Rue André Halbout : 02.31.68.01.81*

- Dr Guillemette Eric
- Dr Gallodé-Labadie Sophie
- Dr Nguyen Van Thomas
- Dr Paugam Marcel
- Dr Paugam-Giacolone Angéle

*SCM des docteurs 5 Rue Notre Dame 02.31.68.03.55*

- Vandenbosch Serge
- Leribaux Philippe
- Lecarpentier Jacques
- Dannel Franck

*28 Rue Emile Chesnel 02.31.67.01.52*

- Dr Deslandes Jacky
- Dr Thiébault Pierre-Yves
- Dr Vivien Jean-Pierre, 42 Bis André Halbout 02.31.68.05.95
- Dr Coutrel Bruno, 7 Rue du Neufbourg 02.31.68.06.34
- Dr Jannot Patrick, 12 Avenue Georges Pompidou 02.31.67.14.67
- Dr Martin Pascal, 7 Rue Emile Desvaux 02.31.67.09.35

=> **VAUDRY**

*Route de Condé 02.31.67.99.90*

- Largillière Jean-Philippe
- Largillière-Lair Marie-Josèphe

### • PEDIATRE

- Dr Marchalot, 11 Rue Chénédollé Vire 02.31.67.98.00

### • DIETETICIENNES

- Klakta Julie, Clinique Notre Dame ou à domicile dans un rayon de 10kms 06.61.07.25.45
- Leblanc Emma, 21 Rue Armand Gasté 06.29.68.41.12

### • SAGES FEMMES

- Suzanne Sophie, 42 Bis André Halbout 02.31.67.83.08

### • GYNECOLOGUES

- Centre Hospitalier, 4 Rue Emile Desvaux 02.31.67.47.47

### • ORTHOPHONISTES

- Croquevieille Aurélie, 19 Rue du Chanoine 02.31.68.89.51 et 12 Rue de l'Ecluse 09.77.65.95.03
- Léger Corinne, 23 Rue des Acres 02.31.66.93.93
- Menant Catherine, 4 Rue Deslongrais 02.31.67.01.04
- Renault Renate, 4 Rue Deslongrais 02.31.67.03.15
- Maretheu-Monnier Maryline, 34 Imp. St Louis 02.31.68.80.38

### • KINESITHERAPEUTES

*Société civile des moyens des kinésithérapeutes, 9 Rue aux Teintures 02.31.68.04.67*

- Didier Jacques
- Launay Jean-Philippe
- Lethimonnier Marie

*SCM Kinemass 12 Rue d'Aignaux 02.31.68.03.22*

- Petit Jean-Jacques
- Moineaux Christophe
- Picque Emilienne

*Champs Ludovic La Papillonnière 02.31.69.95.45*

### • OSTÉOPATHES

- Delayen Nicolas & Eloïse Caudal, 4 Rue des Cordeliers 02.31.68.87.33
- Sergent Jean-Pierre et Delahaye Mélinda, 24 Rue André Halbout 02.31.68.65.65

### • PSYCHOLOGUES

- Simon Claire, 4 Rue de l'ancienne boucherie 02.31.69.32.12
- Ross Charles, 4 Rue des Cordeliers 02.31.69.15.32

### • DENTISTES

*15 Rue des Remparts*

- Thuillier François 02.31.67.00.89
- Barre Bernard 02.31.67.00.89
- Chiomento Anne 02.31.67.00.89
- Taylor Régine, 45 Rue d'Aignaux 02.31.67.55.55
- Calvar Pascal, 9 Rue Chénédollé 02.31.67.18.04
- Fourmond Surbled, 20 Rue Chénédollé 02.31.68.81.88
- Lebrun Jean-Claude, 38 Rue Chaussée 02.31.68.02.47
- Méry-Lassale Véronique, 19 Place du Champ de foire 02.31.67.28.00
- Nancy Alain, 21 Place du Champ de foire 02.31.68.32.76

### • PODOLOGUES

- Dettoc Alain, 5b Rue Chénédollé 02.31.67.78.40
- Petit Isabelle, 10 Rue d'Aignaux 06.80.66.07.31
- Donval Stéphane, 43 Rue Chaussée 02 31 66 94 39

### • OPHTALMOLOGUES

- Amortilla Alexandre, 4 Rue Tribunaux 02.31.66.34.35
- Docteur Le Bihan et Setkowicz, 5b Rue Chénédollé 02.31.66.35.00
- Le Bihan Xavier, 5b Rue Chénédollé 02.31.66.35.00

### • ORTHOPTISTES

- De Septenville Odille 5 bis rue Chénédollé 02.31.67.77.87
- Amortilla Muriel 4 rue Tribunaux 02.31.66.34.39

### • INFIRMIERS

- Angot Isabelle, 1 rue Temple 06.33.09.24.65
- Carré Jean Baptiste et Gautier Annie, 12 rue Aignaux 02.31.68.03.22
- Decoutère Véronique, place 6 Juin 06.80.03.86.81
- Deniau Monique et Lecoq Pascal, 36 Rue Armand Gasté 02.31.67.65.40
- Hardy Roger Christel, 21 Rue Armand Gasté 02.31.68.03.27
- Lebranchu Chantal, Place du 6 juin 1944 02.31.67.69.46
- Demattéo Jocelyne, Chemin tournebride 02.31.68.34.65
- Godefroy Virginie, 7 Rue du Haut Chemin 02.31.67.09.43
- Lebranchu chantal, Place du 6 juin 02.31.67.69.46
- Papailhau Anne-Marie, 12 Rue d'Aignaux 02.31.68.03.22
- Potel Jean Christophe, Rue de la Planche 02.31.67.54.24
- Roger Christel, 21 Rue Armand Gasté 02.31.68.03.27

#### • CHIROPRACTICIENNE

- Arnal Marine, 32 Place St Anne 02.31.67.91.86

#### • PSYCHOMOTRICIENNE

- Fleury Christel, 14 Rue du Vieux Puits (Roullours) 02.31.68.25.35

#### • DERMATOLOGUE ET VENEROLOGUE

- Leport Yves, 5 Rue de Neufbourg 02.31.67.70.00  
- Mock Myriam, 5 Rue de Neufbourg 02.31.67.63.67

#### • LABORATOIRE D'ANALYSES

- Laboratoire d'analyses médicales du bocage, 5 rue Octave Gréard  
02.31.68.09.54

#### • MEDECINE VASCULAIRE (fléboologie)

- Lemoine Nelly, 11 Rue Emile Chesnel 02.31.67.55.25

## Autres approches

#### • ACCUPUNCTEUR

- Guyomarch Nathalie, 15 Bis rue des Acres 06.50.12.31.74  
- Chastang Vernier Christiane, CHR

#### • HYPNOTISEUR/ SOPHROLOGUE

- Seigneur Pierre Etienne, 9 rue des Sablonnières 02.31.67.76.76  
ou 06 06 76 74 76

#### • NATUROPATHE

- Gloux Guylaine, Rue André Halbout 06.33.15.60.93

## Pôle enfance et adolescence (projet 2013)

### LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

Un projet de pôle enfance est en cours de réalisation et doit ouvrir ses portes début 2013. Ce pôle se destine à accompagner des enfants nécessitant un accompagnement spécialisé de nature thérapeutique et/ou éducative. Les professionnels du pôle assureront des missions d'évaluation, de diagnostic, de soin et d'accompagnement au profit des jeunes et familles. Les professionnels du CAMSP, du CMPP, du SESSAD, de l'hôpital combineront leur savoir-faire au sein d'un espace commun dénommé la Pommeraie situé à la résidence des Acres.

- Le CAMSP est une structure de soins, de prévention et d'accompagnement ambulatoire des enfants de 0 à 6 ans présentant une nécessité d'intervention précoce, quelle que soit la nature du trouble pressenti.

- Le CMPP est un lieu d'écoute, de prévention et de soins pour des enfants présentant des troubles psychiques potentiellement invalidants.

- Le SESSAD est un service voué à accompagner des enfants en situation de handicap en favorisant sur un mode ambulatoire leur maintien dans les lieux de vie propices à une inclusion sociale ordinaire (école, loisirs, cité...).

- Le CMPEA et le CATTP sont deux services du centre hospitalier à mission de diagnostic, de soin au profit de jeunes présentant des troubles du comportement et/ou des difficultés psychologiques, psychomotrices et/ou langagières, leur mission se déclinant sous des modes collectifs ou individuels.

Le pôle enfance et jeunesse s'installera rue des Acres à Vire.

## Service D'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile (SESSAD)

### LES MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

Le SESSAD propose un accompagnement spécialisé des enfants dans le souci de faciliter la poursuite de leur cursus de vie dans leur environnement naturel.

Les interventions (2 séances par semaines) se déroulent au domicile des parents, à l'école, dans les structures de garde, dans les lieux de loisirs ou dans les salles spécialisées du service.

Dans le cadre d'un projet personnalisé de soin et d'accompagnement construit avec la famille, nous proposons un soutien éducatif, pédagogique et rééducatif à l'enfant et un soutien à la famille par des rencontres régulières et un accompagnement dans les rendez-vous importants. Nous proposons aussi des échanges réguliers avec les intervenants qui gravitent autour de l'enfant, afin de favoriser l'échange d'information et l'adaptation aux difficultés.

Une présentation du service est possible sur simple demande.

### QUESTIONS PRATIQUES :

- *Je remarque que mon enfant présente un retard de développement du langage ou de la marche que faire ?*  
Parlez-en avec votre médecin traitant qui jugera s'il est nécessaire d'envisager des bilans avec des spécialistes : Ces bilans permettront de déterminer les besoins spécifiques de votre enfant et d'envisager les aides correspondantes.

- *Mon enfant présente un handicap et il me semble nécessaire qu'il intègre rapidement l'école pour favoriser son développement, que faire ?*

Vous pouvez faire les démarches habituelles pour inscrire votre enfant à l'école. Le directeur de l'école envisagera avec vous les conditions d'accueil en prenant en compte les spécificités de votre enfant. Les aménagements nécessaires pourront être évoqués avec l'enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap.

### Service d'Éducation Spécialisée et de Soins A Domicile

21 rue des Noës Davy  
B.P. 10052 - 14502 VIRE  
02.31.68.10.69

Mail : smoru.ime@apaeibocage.fr

# Ressources Diverses



